



Cofinancé par l'Union européenne



المرصد المغربي للسجون  
ⵎⵓⵔⵓⵎⵓⵏ ⵏ ⵏⵓⵔⵓⵎⵓⵏ ⵏ ⵏⵓⵔⵓⵎⵓⵏ  
L'Observatoire Marocain des Prisons

**Appel à participation :**

## **Dispositif d'assistance et d'accompagnement juridique par les organisations de la société civile**

**Dans le cadre du projet « Agir pour un accès égalitaire aux droits et pour l'amélioration des conditions de détention » mené par l'observatoire marocain des prisons et cofinancé par l'union européenne.**

Projet mis en œuvre par l'Observatoire Marocain des Prisons  
**03/2021 - 02/2024**

**Mars 2022**



Cofinancé par l'Union européenne



## I. Cadre général et Contexte :

L'**Observatoire Marocain des Prisons (OMP)** est une organisation non-gouvernementale indépendante créée en 1999, par des militants des droits humains pour protéger et promouvoir les droits des détenu(e)s. Il joue le rôle d'observatoire des conditions pénitentiaires au Maroc, de cellule d'assistante légale aux détenu(e)s et de traitement des doléances, de centre de recherche, d'information, de formation et de plaidoyer pour une prison plus humaine et pour l'amélioration du cadre législatif conformément aux standards internationaux en la matière.

Conformément à sa mission de protéger et promouvoir les droits des détenu(e)s et de formuler des propositions pour la mise en œuvre d'un cadre normatif pour la réhabilitation et la réinsertion de ces derniers, intervient dans le champ de la « réinsertion et de la lutte contre la récidive ».

L'OMP met en œuvre le projet « Agir pour un accès égalitaire aux droits et pour l'amélioration des conditions de détention » cofinancé par l'Union Européenne.

Ce projet vise à contribuer à la promotion-protection des droits des détenu-e-s, à l'accès égalitaire aux droits et à l'amélioration des conditions de détention et de réinsertion.

### **Il prévoit notamment :**

Un soutien juridique aux catégories de détenus ayant des besoins spécifiques (femmes, mineurs, étrangers, handicapés, personnes âgées, condamnés à mort...), à travers l'articulation d'un dispositif d'assistance juridique et d'accompagnement par les OSC qui permettra d'apporter un soutien juridique à 300 détenu-e-s ayant des besoins/contraintes spécifiques, d'accompagner/sensibiliser les familles et de récolter des informations sur ces populations, favorisant une meilleure prise en compte de leurs besoins spécifiques et l'amélioration de leurs conditions de détention.

### **Contexte spécifique :**

Afin d'assurer l'efficacité et de pérenniser au maximum l'assistance juridique dispensée, l'OMP mobilisera une vingtaine d'associations et/ou réseaux œuvrant auprès des populations vulnérables, dans les étapes d'identification des bénéficiaires de l'assistance juridique, du suivi, et de la sensibilisation des familles.

Pour ce faire, des réunions de coordination seront organisées avec les OSC et des moyens seront alloués (transport, communication...) pour la réalisation de visites de suivi avec les bénéficiaires et de sensibilisation des familles.



Cofinancé par l'Union européenne



L'OMP coordonnera et supervisera la mobilisation du réseau, le suivi et l'accompagnement sera réalisé par les OSC impliquées.

**Objectif :** « Assurer un soutien juridique aux catégories de détenus ayant des besoins spécifiques »

**Objectif spécifique :** renforcer les capacités des OSC par la production de données, d'analyses et d'outils, leur permettant de mieux répondre aux besoins/contraintes de leurs publics cibles, et par le réseautage et le dialogue multi-acteurs, augmentant la portée et l'impact de leur plaidoyer pour la mise en œuvre des réformes législatives et des politiques publiques.

**Critères/conditions de sélection :**

**Les OSC** qui ont un accès direct aux publics cibles et assurent un suivi en amont et en aval avec ces derniers, elles sont des relais de solidarité, d'accompagnement et de réinsertion sociale, œuvrant dans les champs suivants :

- Les droits des femmes,
- Les mineurs,
- L'handicap,
- Les jeunes en situation précaire,
- Les migrants, d'employabilité-insertion socioéconomique,
- Les personnes âgées,
- Les condamnés à mort ;

**Procédure de sélection :**

Les associations intéressées à participer au dispositif d'accompagnement juridique, sont priées de répondre au questionnaire ci-joint et d'envoyer leurs candidatures à l'adresse mail :

[omp10101999@gmail.com](mailto:omp10101999@gmail.com) et [omdp.Direction.2@gmail.com](mailto:omdp.Direction.2@gmail.com)

**Lien de formulaire :**

[https://docs.google.com/forms/d/1nhXzPTTCLAccVypU9xmnX97tjuJ3TZe8dT3j-2\\_cdcU/edit](https://docs.google.com/forms/d/1nhXzPTTCLAccVypU9xmnX97tjuJ3TZe8dT3j-2_cdcU/edit)

Au plus tard **le 25 Mars 2022**, en précisant dans l'objet : « **Candidature pour la participation au dispositif d'assistance et d'accompagnement juridique par les OSC** »